

MOBILISATION RÉUSSIE

Pour porter haut et fort les revendications des agents, la CGT et SNPM Force Ouvrière ont appelé à une mobilisation sans précédent à LA CHAPELLE ST LUC.

70 agents ont répondu présents.

A cette occasion, M. le Maire et M. Champagne (Maire Adjoint) ont reçu une délégation qui a remis le "cahier revendicatif".



JOURNÉE DE CARENCE C'EST GAGNÉ !!!

Si aujourd'hui la municipalité suspend l'application de la journée de carence c'est uniquement grâce à votre mobilisation et aux actions de la CGT qui a dès le début dénoncé cette **mesure "injuste", "inutile", "inefficace" et "humiliante"**.

Même si la mort légale de cette disposition scélérate est programmée pour 2014, la CGT Chapelaine considère que notre employeur doit prendre dès maintenant ses responsabilités.

Après des mois de lutte, une pétition qui a recueilli 225 signatures, nous avons enfin obtenu la suspension de la journée de carence au sein de la Ville et du CMAS de La Chapelle Saint-Luc qui sera effective au plus tard le 30 Juin 2013.

Le Maire doit aller jusqu'au bout de notre revendication en appliquant la rétroactivité au 1^{er} Janvier 2013. Là encore c'est **possible et il doit prendre en compte votre mobilisation.**

Si au plan national, la revendication portant sur l'abrogation de cette mesure a été unitaire nous déplorons qu'à La Chapelle Saint-Luc, la CGT ait été la seule à porter cette revendication (aucun tract, aucune intervention CTP des autres organisations syndicales sur le sujet, silence radio...)

CETTE 1^{ère} VICTOIRE NOUS L'AVONS GAGNÉ TOUS ENSEMBLE

Police Municipale : Leur mobilisation a permis d'avancer sur une de leur revendication concernant la mise en place d'une délibération spécifique pour leur astreinte.

Restaurant Mille Couleurs : Le manque d'agent est constaté, partagé et des mesures devraient être prises.

Transfert du personnel CMAS / Ville : Le projet ne sera plus présenté en CTP avant discussion avec les agents et les organisations syndicales. Il doit faire l'objet d'un sujet dans le cadre des groupes de travail.

Suite à cette grève, le Comité Technique Paritaire du 17 Mai 2013 a vu son ordre du jour modifié pour discuter avec l'ensemble des organisations syndicales des moyens à mettre en œuvre pour répondre à vos revendications.

Lors de cette réunion (à laquelle la CFDT ne siégeait pas), plusieurs engagements ont été pris :

- Création d'un groupe de travail (constitué uniquement de membres du CTP + RH) afin de discuter du régime indemnitaire et donc de l'IAT avec une validation au CTP de Décembre 2013.
- Constitution de plusieurs groupes de travail (par pôles) pour régler les difficultés rencontrées dans les différents services
- 1^{ère} réunion de plusieurs groupes de travail au plus tard à la mi-juin pour déterminer le calendrier des rencontres et le cahier des charges
- Organisation de 3 CTP avant la fin de l'année 2013

Dernière minute
Le D.G.S. n'a pas pu nous recevoir le jeudi 23 mai.
Nous attendons un prochain rendez-vous.
A suivre...

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à notre prochaine réunion d'information le :

MARDI 25 JUIN 2013 de 10 h à 12 h
Salles Associatives (ex B3)

Nous vous communiquerons et débattrons de l'avancée des discussions...

A LA CGT, ON NE LACHE RIEN... ET SOMMES PRÊTS A NOUS MOBILISER DE NOUVEAU SI NÉCESSAIRE

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Syndicat CGT Ville et CMAS – 5 rue Maréchal Juin – 10600 LA CHAPELLE SAINT-LUC

Tél : 03.25.49.55.62 – lacgtchapelaine@yahoo.fr

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : MAIL :